

que, la *Nouvelle-York* est une de celles où l'on marque le plus d'empressement pour pousser les choses avec vigueur. On y engage du monde, on y élève des fortifications, & l'on y travaille déjà armer des Bâtimens pour les envoyer en course. Enfin par un Acte que l'Assemblée générale de cette Colonie a passé, on lève 45 mille livres sterlings sur les biens fonds des habitans, afin d'employer cette somme à mettre la *Nouvelle-York* en état de s'opposer aux entreprises que l'on pourroit former sur les Colonies de l'Amérique-Septentrionale. La même Assemblée a aussi passé un Acte pour empêcher de porter des vivres ou provisions au Cap *Breton*, ou à quelque autre Etablissement des François dans l'Amérique-Septentrionale. De plus (ce qui paroît extrême) dans une autre Assemblée tenuë à *Boston* dans la *Nouvelle-Angleterre*, il a été défendu aux habitans de toute cette Province d'entretenir aucune correspondance avec ceux du même Cap *Breton*, à commencer du premier de Mars passé; & il a été statué, que tout Maître de Bâtiment que l'on découvroit y avoir trafiqué, seroit condamné à avoir une de ses oreilles coupées, à recevoir publiquement trente coups de fouet, & à être déclaré incapable de jamais posséder aucun emploi ou poste dans la Province, outre la confiscation de son Vaisseau & de la cargaison, & 500 livres sterlings d'amende à la charge de ceux qui auroient fretté le Bâtiment, lesquels seroient aussi déclarés inhabiles à remplir aucune place ou emploi dans la même Province. Tout ceci ne pourroit être envisagé que comme des préliminaires d'une rupture prochaine, si l'allée & la venue de Courriers discontinuoient entre *Londres*